
PROGRAMME DE FORMATION VTC

Préparation complète aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

DURÉE

2 semaines

MODALITÉS

Salle · E-learning · Terrain

FINANCEMENT

CPF · Pôle emploi · Fonds propres



ORGANISME DE FORMATION

Responsable pédagogique : M. Baguene Marwan
Conforme à la loi du 29 décembre 2016 relative au transport
public particulier de personnes.

BKS FORMATION

63 rue des Cités – 93300 Aubervilliers

Tél : 01 80 89 24 79 · 06 50 97 88 41

contact@bks-formation.com

RÉFÉRENCES LÉGALES

Siren : 978 099 497 · APE : 8559A

NDA : 11931034293

Agrément : VTC 93/23-12

RÉFÉRENTIEL DE CONNAISSANCES – ÉPREUVES THÉORIQUES

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES

Programme officiel répondant aux exigences de l'examen VTC, conformément à la loi du 29 décembre 2016 relative à la régulation, à la responsabilisation et à la simplification du secteur du transport public particulier de personnes.

COMPÉTENCES COMMUNES TAXIS ET VTC

Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues

Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers

Connaître les obligations générales relatives aux véhicules

Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue

Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels

Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes

Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré

Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives, les documents relatifs au conducteur et au véhicule

Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours

Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite

Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande

Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé

Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VTC

Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...

Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique

Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle